



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 7 janvier 2020 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
CONJUX	Claude SAVIGNAC
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
MOTZ	Olivier BERTHET
SAINT OURS	Christian REBELLE
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur des finances
Julien BOURGES	Responsable Aqualac
Mathilde HABOUZIT	Responsable pilotage de la performance/ politiques contractuelles
Eline QUAY-THEVENON	Assistante direction générale/service assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 20 décembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 26 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2020

Exécutoire le : 16 JAN. 2020

Affichée le : 16 JAN. 2020

Visée le : 16 JAN. 2020

### MARCHES PUBLICS

#### Marché n°2018-81 – Entretien des espaces verts de Grand Lac sur le secteur Ouest du lac et Chautagne - Avenant 1

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue du Bureau du 6 février 2019, au cours de laquelle a été approuvée l'attribution du marché pour la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts de Grand Lac à l'entreprise BERGER JARDINS, domiciliée à Chanaz.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum et sans maximum.

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

#### S'agissant de la station de pompage de Conjux :

Suite à la prise de compétence en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le service de l'eau potable a repris en direct l'entretien des espaces verts de la station de pompage de Conjux. Pour ce faire la mise en place de 1 nouveau prix est nécessaire.

#### S'agissant de la déchetterie de Chindrieux :

Suite à la réalisation de la mise en conformité de la déchetterie, il est nécessaire de prévoir un entretien de la haie défensive. Pour ce faire la mise en place de 2 nouveaux prix est nécessaire.

#### S'agissant de l'UDEP de Motz :

Grand Lac a repris l'ensemble des prestations espaces verts à l'intérieur de l'UDEP. Pour ce faire la mise en place de 3 nouveaux prix est nécessaire.

L'accord cadre n'ayant pas de montant maximum annuel, le présent avenant n'a pas d'impact financier.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement (0006 Nord) (260 Déchetteries - Plateformes) (0011 STEP Régie).

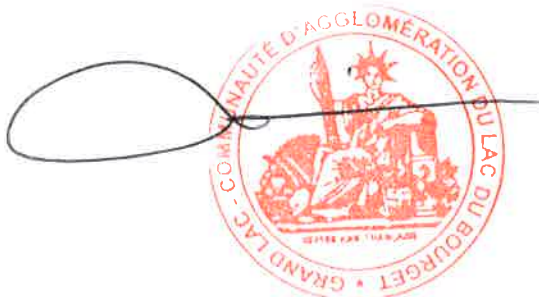
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 7 janvier 2020

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





**Marché n°2018 – 81**

**Entretien des espaces verts de Grand Lac  
Sur le secteur Ouest du lac et Chautagne**

**AVENANT N°1**

**ENTRE :**

**Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget** domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

**D'UNE PART,**

**ET**

**L'entreprise BERGER JARDINS**, domiciliée Village de Landard 73310 CHANAZ, représentée par Patrick BERGER, et désigné ci-après par l'expression « L'entreprise »,

**D'AUTRE PART,**

### **ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ**

Par marché de services relatif à l'entretien des espaces verts de Grand Lac sur le secteur Ouest lac et Chautagne, Grand Lac a confié à l'entreprise BERGER JARDINS, domiciliée Village de Landard 73310 CHANAZ pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois à compter du 05 mars 2019. Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum et sans maximum.

### **ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT**

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

#### Station de pompage de Conjux

Le service de l'eau potable a repris en direct l'entretien des espaces verts de la station de pompage de Conjux.

Pour ce faire la mise en place de 1 nouveau prix est nécessaire.

#### Déchetterie de Chindrieux

Suite à la réalisation de la mise en conformité de la déchetterie, il est nécessaire de prévoir un entretien de la haie défensive.

Pour ce faire la mise en place de 2 nouveaux prix est nécessaire

#### UDEP de Motz

Grand Lac a repris l'ensemble des prestations espaces verts à l'intérieur de l'UDEP

Pour ce faire la mise en place de 3 nouveaux prix est nécessaire

Un bordereau des prix unitaires supplémentaire est joint en annexe du présent avenant.

### **ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER**

- L'accord cadre n'ayant pas de montant maximum annuel, le présent avenant n'a pas d'impact financier

### **ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL**

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

**Pour l'entreprise BERGER JARDINS**

**Pour Grand Lac**

M. Patrick BERGER  
Gérant de la société BERGER JARDINS

Jean Guy MASSONNAT  
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



Accord cadre n°18/81

## ACCORD CADRE DE SERVICE À BONS DE COMMANDE

Entretien des espaces verts de Grand Lac

Secteur Chautagne - Ouest du lac

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES COMPLÉMENTAIRE  
(B.P.U complémentaire)

	Description de la tâche	Unité	Zone d'intervention	Quantité estimée	Prix € H.T
<b>Station de pompage Conjux</b>					
14.1	Débroussaillage et tonte à l'intérieur de la zone grillagée Tonte de la bande d'herbe le long de la route (entre la route et le mur) Nettoyage de la surface devant la maison ou il y a la station de pompage (maison aux volets rouges) et l'ensemble des murs Débroussaillage d'une bande de 2 mètres en haut du mur à l'arrière de la zone enherbée et derrière la maison Enlèvement des débris éventuels	Forfait par intervention	A	95 m²	200,00
	Description de la tâche	Unité	Zone d'intervention	Quantité estimée	Prix H.T
<b>Déchetterie de Chindrieux</b>					
15.1	Taille de l'ensemble de la haie défensive sur les 3 faces y compris évacuation des produits de coupe et apport d'engrais, traitement phytosanitaire	Forfait par intervention	A	200 ml	364,00
15.2	Nettoyage du pied de la haie	Forfait par intervention	A	200ml	364,00
	Description de la tâche	Unité	Zone d'intervention	Quantité estimée	Prix H.T
<b>UDEP de MOTZ</b>					
6.2	Tonte des gazons à l'intérieur du site grillagé et sur une bande d'un mètre autour , y compris évacuation des déchets (papiers...). Mulchage sur place des produits de tonte Tenue au propre du pied de la clôture et du grillage avec elevation des végétaux grimpants dans celui-ci le cas échéant	Forfait par intervention	B	1174 m²	280,00
6.3	Taille de l'ensemble des arbustes en isolés y compris évacuation des déchets et apport d'engrais, traitement phytosanitaire éventuel. Et désherbage soigné du pied.	Forfait par intervention	C	2 unit	30,00
6.4	Soufflage et ramassage des feuilles sur l'ensemble de la surface grillagée y compris évacuation des déchets verts	Forfait par intervention			70,00

FAIT *Chanaz*  
LE *28/11/19*  
CACHET ET SIGNATURE

**BERGER JARDINS**  
24 rue du Vieux Four  
73310 CHANAZ

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2018-81 - Entretien des espaces verts de Grand Lac secteur Chautagne Ouest lac- Avenant 1

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/01/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/01/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3098 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200107-d3098-DE

---

**Date de décision :** 07/01/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires